

NOUVELLES POLITIQUES

NATIONALES ET ETRANGERES.

QUATRIEME ANNEE REPUBLICAINE.

DECADI 20 Prairial,

(Ere vulgaire).

Mercredi 8 Juin 1795.

Dispositions avantageuses des armées françaises qui n'attendent que le signal du combat. — Discours du roi d'Angleterre à la chambre des pairs et à la chambre des communes. — Lettre d'un citoyen à un membre du corps législatif. — Conjectures sur les insurrection de l'Italie. — Rapport de Camus sur les finances — Résolution approuvée, qui proroge jusqu'au premier fructidor prochain la mise en activité du code hypothécaire.

A V I S.

Le prix de la souscription est actuellement de 50 liv. en mandats pour trois mois, ou de 100 liv. en assignats de 100 liv. et au-dessous. Les souscripteurs de messidor qui ont déjà renouvelé sont priés d'envoyer le supplément nécessaire, à moins qu'ils ne préfèrent d'être bonnés seulement pour un mois et demi, ou de faire retirer leurs fonds.

L'augmentation présente n'aura aucun effet retroactif; mais les abonnés des 1 et 15 prairial qui n'ont envoyé que 500 liv. sont invités à adresser le supplément de 250 liv. dans lequel ils ne seront servis que deux mois.

Les abonnemens pour les pays étrangers, acquis ou réunis, ne peuvent être reçus qu'en numéraire au prix de 9 liv. pour trois mois, 27 liv. pour six mois et 30 liv. pour un an.

Les souscripteurs de Paris et des départemens qui s'abonneront également en numéraire, ne seront point exposés à de nouvelles variations de prix.

A L L E M A G N E

De Dusseldorf, le 30 mai.

D'après les ordres donnés par les généraux français, est sévèrement défendu de s'approcher de la ligne des avant-postes autrichiens.

Le 27, l'ennemi arrêta un bâtiment venant de Coblenz, et le vent avait jetté sur la rive droite du Rhin. Le

commandant de Bonn envoya aussitôt un trompette pour le réclamer; mais les Autrichiens ont refusé jusqu'ici de le rendre.

dispositions; elles n'attendent que le signal pour s'élaner & dissoudre les restes de la coalition. Le général Jourdan les commandera, secondé par le général Lefebvre; il s'est concerté avec le général Moreau, qui commande l'armée du Rhin & Moselle, pour contenir l'ennemi sur la rive droite du Bas-Rhin, où commandent les généraux Kieber & Collaud.

Les lettres de Ratisbonne portent que le Danube est couvert de bâtimens chargés d'avoine & de farine, qui remontent ce fleuve à l'aide de chevaux qui traitent les bateaux jusques à Ulm, Gantzbourg, Dillingen & Ingolstadt, où les Impériaux ont établi de nouveaux magasins.

L'ordre est parfaitement rétabli dans les administrations de l'armée, & les troupes républicaines ne manquent plus de rien. (Gazette de Francfort).

A N G L E T E R R E.

De Londres, le 20 mai.

Le roi se rendit hier en cérémonie à la chambre des pairs & prorogea le parlement, en lui adressant le discours suivant:

Milords et messieurs,

« Les affaires publiques se trouvent terminées, je pense qu'il est convenable de clore cette session & de vous prévenir en même-tems de l'intention où je suis de convoquer un nouveau parlement.

» Les objets qui ont fixé votre attention pendant le cours de cette dernière session ont été d'une importance particulière, & les mesures que vous avez adoptées ont manifesté votre continuelle sollicitude pour la sûreté & la prospérité de mon peuple.

« Ce pays a éprouvé les plus heureux effets des moyens que vous avez pris pour réprimer toute agitation intérieure, ainsi que pour arrêter les progrès de principes subversifs de tout gouvernement établi.

« Les embarras qu'a occasionnés pour mes sujets le haut prix du bled, ont été un des principaux objets de vos délibérations; & votre assiduité à y remédier a fortement prouvé votre ardent désir de ne rien négliger de ce qui pouvoit tendre au soulagement de mon peuple, dans une affaire d'une si grande importance. Je remarque avec la plus grande satisfaction que ces embarras sont en très-grande partie écartés ».

Messieurs de la chambre des communes.

« J'ai à vous remercier particulièrement de la libéralité avec laquelle vous avez pourvu aux dépenses de la guerre. Tandis que je regrette l'étendue des demandes que les circonstances actuelles ont nécessitées, il est bien consolant pour moi de voir ce pays en état de les supporter par l'accroissement de ses ressources. Ces ressources consistent principalement dans les différentes branches du revenu, dans l'extension continuelle & progressive de notre navigation & de notre commerce, dans les mesures prises pour maintenir & augmenter le crédit public, & dans les nouveaux fonds d'amortissement pour la réduction de la dette nationale ».

Mylords et Messieurs.

« Je me rappellerai toujours avec la plus vive satisfaction vous avez montré dans toute votre conduite depuis le moment de votre installation. Appelés à délibérer sur les affaires de votre pays à l'époque d'une paix profonde, soit dans l'intérieur, soit à l'extérieur, vous avez eu le bonheur de contribuer à élever le royaume à un état de prospérité sans exemple. — Vous avez été tout-à-coup obligés de renoncer à tous les avantages de cette situation, pour résister à l'agression non provoquée d'un ennemi dont les hostilités étoient dirigées contre toute association civile, mais plus particulièrement contre l'heureuse union de l'ordre & de la liberté subsistant dans ces royaumes. La nature du système introduit en France a développé dans ce pays, au milieu de ses calamités, une énergie telle qu'on ne l'y avoit jamais encore éprouvée. Sous le poids des obstacles aussi multipliés qu'imprévus, suscités par nos ennemis, vous vous êtes montrés dignes de la reconnaissance publique. Grace à vos lumières & à votre conduite, la constitution a été préservée intacte des atteintes de nos ennemis extérieurs & intérieurs. L'honneur du nom breton a été conservé. Le rang & la position que nous avons tenus jusqu'ici dans l'Europe, ont été maintenus; & notre puissance maritime a acquis une supériorité décidée dans chaque partie du globe.

« Vous n'avez laissé échapper aucune occasion de prouver votre juste impatience pour le rétablissement d'une paix générale, à des conditions honorables & sûres; mais vous avez en même-tems déclaré solennellement que tant que nos ennemis persisteront dans des dispositions incompatibles avec la paix, ni les ressources de ce pays, ni l'énergie de ses habitans ne manqueront au soutien d'une juste cause, & à la défense de leurs intérêts les plus chers.

« Je souviens d'une pareille conduite ne s'effacera jamais de mon cœur. Je reconnois que tous mes sujets sont

animés des mêmes sentimens, & que leur loyauté, ainsi que l'esprit public, continuera d'entretenir entre moi & mon parlement, cette union & cette confiance réciproques, d'où dépendent la vraie dignité & la gloire de ma couronne, ainsi que la félicité de mon peuple ».

La voiture dans laquelle S. M. s'est rendue à la chambre des Pairs, étoit une espèce de forteresse mobile, construite de manière à résister à toute espèce d'attaque, & en même-tems close si hermétiquement, qu'elle déroboit le monarque à la vue de ses fidèles sujets.

Aujourd'hui on a publié une proclamation du roi pour dissoudre le parlement actuel & pour en convoquer un nouveau.

Nos gazettes ne sont pleines que de billets doux des candidats aux électeurs. On remarque qu'il en est de protestations d'attachement & de fidélité des premiers comme de celles des amans qui oublient leurs promesses dès qu'ils ont obtenu les faveurs de leurs maîtresses.

Le roi a créé 17 pairs, 15 lords & 2 comtes. Les amiraux Hood & Bridport sont du nombre des premiers.

BELGIQUE.

De Bruxelles, le 16 prairial.

Tous les différens corps de troupes, ainsi que les dépôts de cavalerie & d'infanterie qui se trouvoient le long de la Meuse & dans les environs d'Aix-la-Chapelle & de Liège, d'après les ordres qui leur sont arrivés, se sont mis de suite en marche pour se rendre sur les bords du Rhin. Deux bataillons de grenadiers & d'autres corps d'infanterie ont quitté également Cologne pour se rendre à Dusseldorf, afin de grossir l'armée de la rive droite du Rhin commandée par le général Kleber. Le grand parc d'artillerie qui se trouvoit à Luxembourg en est également parti; il se rend partie au-delà de la Moselle & partie près d'Andernach, & jusqu'à nouvel ordre il restera près de cette ville. Les généraux français font travailler avec la plus grande activité à garnir d'artillerie les retranchemens & les redoutes élevées le long de la grande située en face de Neuwied & près de la Tour Blanche. C'est la division aux ordres du général Grenier qui restera pour la défense de ces divers ouvrages.

L'armée commandée par le général Kleber est déjà en plein mouvement sur la rive droite: le 31 mai on a vu défiler vis-à-vis de Cologne sur plusieurs colonnes composées d'infanterie & de cavalerie. Le lendemain la pointe du jour, elle étoit près de la Sieg dont elle devoit tenter le passage. Le premier courrier nous apportera certainement des nouvelles importantes de cette partie du Rhin.

Tous les magasins de vivres & de munitions de guerre étant entièrement formés à Wesel, à Ham & dans plusieurs autres villes qui sont derrière la nouvelle ligne de démarcation, les troupes prussiennes, hanovriennes, hessoises & brunswickoises se sont mises en mouvement pour venir l'occuper. Cette armée combinée doit être totalement rassemblée & campée avant le 15 juin. On croit qu'elle n'a d'autre projet que celui de faire respecter la ligne de neutralité.

On écrit de Flessingue qu'il y a actuellement dans le rade de ce port environ 18 bâtimens de guerre français qui doivent être encore augmentés sous peu par de nouveaux bâtimens que l'on attend: cette escadre sera commandée par l'amiral van Stabel, qui mettra à la voile aussi-tôt que toutes les forces qu'il attend seront réunies.

On ignore absolument le but de l'expédition qui se prépare.

Le département de la Dyle, au lieu de 250 charriots qu'il devoit fournir pour l'armée du Rhin, est taxé à 500.

F R A N C E.

De Paris, le 19 prairial.

Les opinions sont divisées sur les insurrections annoncées en Italie. Les uns croient qu'il n'y a eu de mouvement qu'à Pavie, où quelque chef de la révolte ont été fusillés & la contribution a été quadruplée. D'autres prétendent qu'il y a eu à la fois des soulèvemens à Milan, à Pavie & même à Plaisance, ce qui est peu vraisemblable. Il faut attendre les détails officiels.

Aux Rédacteurs des Nouvelles Politiques.

Paris, le 18 prairial, an 4.

Dans le *Journal des Hommes-Libres*, du 18 prairial, pag. 873, on a inséré une note portant :

« Lanjuinais disoit dernièrement à cet sujet : il est vrai que notre conduite peut paroître inconséquente ; il n'y a parmi nous qu'un très-petit nombre d'hommes purs. Mais nous nous réservons de faire une grande épuration, aussi-tôt que nous le pourrons sans danger. La planche sera faite par des hommes de néant, & nous y en ferons passer d'autres ».

Je n'ai jamais tenu ce propos ; il a toujours été loin de ma pensée, encore plus loin de mon cœur. C'est Robert Lindet qui me l'impute ; Robert-Lindet, *l'ami*, le panégyriste de Marat & Associé de Babeuf. Il me paroît aussi honorable d'être l'objet de leurs injures & de leurs calomnies, que d'être désigné pour victime de leurs proscriptions.

LANJUINAIS, du conseil des anciens.

Extrait d'une lettre particulière écrite par un citoyen du département de l'Arriège, à un membre du corps législatif.

Je ne vois pas encore assez clair dans la conspiration pour me livrer à mes conjectures sur cet objet. Je vous dirai seulement que j'y vois un plan bien vaste avec des moyens bien faibles. Cette disparité entretient mon scepticisme.

Je me rappelle mon histoire romaine ; & quand j'y vois Catilina, Cethegus, & quelques enfans perdus de cette trempe, entreprendre de renverser la ville éternelle, & de gouverner le monde, je vois toujours derrière la toile des Crassus, des César. En rabaisant ma vue sur ce qui se passe autour de nous, bien loin d'y démêler un César, je n'y apperçois pas même un Catilina.

Je vois bien sortir des décombres de cette montagne boulée le 9 thermidor, quelques hommes qui n'ont pu résister à cette soif de domination, de sang & de pillage que n'ont point assouvie quinze mois de tyrannie. Je vois bien que de petits tyrans, détachés par des compagnons plus habiles qu'eux voudroient reconquérir la domination, & s'intitulent patriotes exclusifs pour tâcher de devenir tyrans exclusifs. Mais je doute qu'ils ayent pu concevoir un plan aussi vaste que celui qu'annoncent quelques feuilles publiques, & je ne les crois pas assez avisés en insurrection pour ne savoir pas se borner dans leurs vues.

Si vous voulez au reste que je vous dise ce qui seroit arrivé dans le cas où la conspiration auroit réussi à Paris, je trancherai le mot, elle n'auroit réussi qu'à Paris, & certes c'eût été un assez grand malheur. Mais j'estime que sur toute la surface de la république cette masse trop inerte de propriétaires, de rentiers, de citoyens industriels & honnêtes, qui, jusqu'ici se sont laissés écraser avec une si déplorable lâcheté, se seroient enfin réveillés ; qu'ils auroient eu le courage du désespoir ; que par-tout la masse du peuple se seroit ralliée à eux, & que par-tout les complices reconnus de cet horrible complot auroient été massacrés sans exception. C'est du moins ce que je puis conclure de l'esprit général de mon département.

Le peuple y est fortement prononcé contre les terroristes ; il est blasé sur tous les talismans révolutionnaires qui lui tournoient la tête dans les premières années de la révolution ; & l'horrible système de la terreur n'exercera pas deux fois son empire sur tout un peuple.

Oui, je l'affirme, l'extrême clarté des plans de Babeuf & compagnie auroit été l'antidote de leur profonde scélératesse. Tout homme raisonnable auroit vu que lorsque la propriété est attaquée, personne n'est sûr de rien de ce qu'il possède ; il auroit vu qu'il falloit défendre son voisin pour être défendu par lui, & que le salut de tous dépendoit des efforts de chacun. Oui, je pense que dans la plupart des départemens telle auroit été la disposition du peuple, & qu'avec une telle disposition, le peuple auroit exterminé tous les scélérats qui veulent l'égarer pour l'opprimer. S'il s'est laissé opprimer si aisément par ses précédens démagogues, c'est que leurs projets n'avoient pas été énoncés aussi clairement qu'ils viennent de l'être par les nouveaux conspirateurs.

Ce qui me confirme sur-tout dans l'opinion que la conspiration n'auroit pas réussi dans nos départemens, c'est le calme que j'y vois régner, & que n'ont pas troublé un moment les nouvelles de ce complot. Il semble que chaque citoyen, sûr aujourd'hui de n'être plus foible & de ne pas se manquer à lui-même dans le danger commun, conserve ce sang froid profond, avant-coureur des résolutions vigoureuses. Dans les premières années de la révolution, l'appât de nouveaux moyens de fortune & l'espérance vague d'amélioration de tout genre avoient séduit, & même égaré un grand nombre de citoyens peu éclairés & peu prévoyans, qui voyoient, sans en être touchés, les expropriations de leurs voisins ; mais depuis qu'ils ont vu que les plus médiocres propriétés n'étoient pas plus respectées que les grandes ; depuis qu'ils ont vu mettre en réquisition la boutique, le cochon, la pipe de vin du pauvre, comme les chevaux, les maisons & les vastes greniers du riche, ils ont découvert qu'on les avoit leurrés de vaines illusions, & l'on ne trompe pas deux fois sur cette matière les paysans & les artisans de nos départemens. Cela m'est bien démontré par l'état de la ville que j'habite, où le zèle de la révolution avoit d'abord été porté jusqu'à l'enthousiasme ; mais lorsqu'on y a vu, sous le règne démocratique, incarcérer, piller, guillotiner les citoyens les plus irréprochables ; le zèle s'est tourné en un horrible dégoût. La révolution de thermidor les avoit rattachés à la chose publique ; la déviation successive des bons principes, l'instabilité des mesures de gouvernement, la dépréciation de Fautignat, la destitution des hommes en

qui ils avoient confiées, tout cela les a ramonés à une apathie désolante sur la chose publique. Autrefois quand on lisoit les journaux & les lettres de Paris, soit au club, soit au département, je voyois cinq à six cents auditeurs rassemblés pour en entendre la lecture; aujourd'hui nos administrateurs les lisent pour leur compte, & personne ne demande plus: *Que mande-t-on de Paris?* Mais en même tems on n'est nulle part plus attaché à la constitution de 95, qu'on a reçue comme un oreiller où l'on repose sa tête, & un rempart qui nous défend contre *les coquins de Robespierres*, comme disent mes bons compatriotes.

Ainsi vous pouvez, au nom de tous, dire au directeur: « Regne, & écrase sans pitié ceux qui veulent » écraser le gouvernement: tu peux compter sur l'assentiment général. Mais hâte-toi de nous donner le repos » & la liberté; car car si tu n'écrases pas ceux qui s'opposent à l'un & à l'autre, le peuple saura vaincre sans » toi ».

Una salus victis nullam sperare salutem.

CORPS LÉGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Présidence du citoyen DEFERMON.

Séance du 19 prairial.

Camus, au nom de la commission de la trésorerie, fait lecture d'une lettre des commissaires de cette administration, qui annonce que des 600 millions de mandats mis à sa disposition pour les divers paiemens ordonnés par les loix, 540 millions ont été dépensés; ces commissaires demandent de nouveaux fonds.

Camus saisit cette occasion pour démentir les bruits mensongers que répandent les agitateurs & quelques papiers publics; ils tendent à faire croire que déjà les 2 milliards 400 millions de mandats créés par la loi du 28 ventôse sont épuisés, & que de nouvelles émissions de papier deviendront nécessaires.

Pour prouver ce qu'ils avancent, ils rappellent les fonds mis à la disposition des divers ministres, & ces sommes étant données en valeur fixe, & le mandat n'ayant pas sa valeur, ils en concluent que ce n'est pas en mandats qu'elles ont pu être payées. C'est un mensonge. Lorsque des fonds ont été mis à la disposition des ministres, ils n'ont touché que des mandats: 250 millions de ces mandats ont été versés entre les mains des notaires pour les échanges; 50 sont encore dans les coffres de la trésorerie; il n'y a donc eu réellement que 300 millions de dépenses. On a oublié d'ailleurs les rentrées de la trésorerie provenant tant des impositions que de l'emprunt forcé en valeur, qui ne doivent pas être oubliées.

On a aussi répandu les plus faux bruits sur les promesses de mandats tandis qu'il est certain qu'il n'en sera fabriqué que pour la somme décrétée & qu'elles seront brûlées à mesure que l'échange s'en fera contre les mandats.

Camus propose ensuite de mettre six nouveaux millions à la disposition de la trésorerie. — Adopté.

Effroy, au nom de la commission des finances, pro-

pose un projet de résolution tendant à faire payer dans dix jours, à ceux qui ont soumissionné des biens nationaux en vertu de la loi du 28 ventôse, le second quart du prix de ces biens.

Pelet demande l'ajournement, non qu'il ne soit de l'avis de la mesure, mais il croit que ce n'est pas la seule à prendre pour remédier au discrédit du mandat, dont tout bon citoyen doit être affligé.

Bayeul demande qu'on vérifie dans les caisses si les receveurs ont bien réellement reçu le prix du quart des biens soumissionnés.

Après quelque discussion que nous ferons connoître, l'ajournement de la discussion à demain a été arrêté.

CONSEIL DES ANCIENS.

Présidence du citoyen LEBRUN.

Séance du 19 prairial.

On fait la lecture d'une résolution relative à la liquidation des créanciers du berceau d'Artois. Après avoir entendu le rapport d'une commission chargée de l'examiner, le conseil l'approuve sans difficulté.

Il approuve également une résolution envoyée aujourd'hui, & qui proroge jusqu'au premier fructidor prochain la mise en activité du code hypothécaire.

Une autre résolution portant que le citoyen Polissard, membre du conseil des 500 sera rayé de la liste des émigrés, est renvoyée à une commission spéciale.

Rallier, au nom d'une commission, fait un rapport sur la résolution qui transfère à Langres l'école centrale de la Haute-Marne, précédemment fixée à Chaumont. Il objecte la centralité de Chaumont, tandis que Langres est à une des extrémités du département. Il fait valoir la nécessité de maintenir les loix existantes, afin de leur attirer le respect que commande toujours la stabilité, & termine en observant que deux loix ont fixé l'école centrale à Chaumont, & qu'il ne paroît pas qu'il y ait de motifs véritables pour les rapporter.

Après une courte discussion, le conseil rejette la résolution.

Sur le rapport de Blot, il en approuve une autre qui casse, comme illégales, les élections faites par la commune de l'Isle-Bouin.

Legrand, organe d'une commission, propose de rejeter la résolution qui attribue au bureau central du canton de Paris la répartition de l'impôt dans cette commune. Il objecte que cette attribution est contraire à l'esprit & à la lettre de la constitution, & à la loi du 21 fructidor, qui l'ont précisément déferée aux administrations départementales. D'ailleurs, ajoute-t-il, n'est pas possible qu'un travail aussi considérable que celui de répartir l'impôt dans une commune aussi peuplée que celle de Paris, ainsi que de prononcer sur 400 à 500 mille réclamations auxquelles il peut donner lieu soit aussi promptement & aussi bien fait par trois membres qui composent le bureau central, que par l'administration de département aidée de douze municipalités.

Le conseil ajourne à prononcer jusqu'après l'impression du rapport.